

## COMITE EXECUTIF – COMPTE RENDU

Date d'émission : 12 juillet 2017

### Emetteur :

➤ Karine Feige

### Date et lieu de la réunion : Comité Exécutif du 11 Juillet 2017

### Présents :

- \* Philip Newell : Savoie Mont-Blanc Tourisme
- \* Eric Lecoq – Isère Tourisme
- \* Françoise Alazard - Drôme Tourisme
- \* Marc Avezard - Thierry Boutemy -Ardèche Tourisme
- \* Guenaelle Le Ny – Rhône Tourisme
- \* Olivier Occelli – Only Lyon
- \* Amandine Thiot – OT des Baronnies en Drôme provençale
- \* Thierry Debornes – OT Grand Bornand
- \* Thomas Fournier – CRT Ile de France
- \* Gil Pons : Région Provence Alpes Côte d'Azur
- \* Elisabeth Loffreda : Var Tourisme (sans droit de vote)
- \* Valérie Escande – Tarn Tourisme
- \* Karine Feige : Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme
- \*

### Excusés :

- \* Frédéric Delattre –Pays Voironnais
- \* Emmanuel Visantin - Ain Tourisme
- \* Martin Berlemont - Seine et Marne Tourisme
- \* Nicolas Levoyer – Champsaur et Valguemar
- \* Carine Bertrand – Gîtes de France Loire
- \* Delphine Palmier : Cantal Destination
- \* Nadine Durand - ADT Loire
- \* Sylvain Burnat - ADDET Hautes Alpes
- \* Bruno Javerzac – OT Loire Forez
- \*

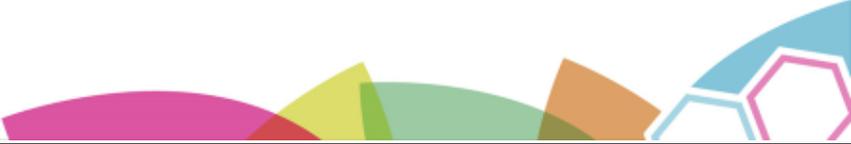
### DOCUMENTS ASSOCIES :

- Cf. le document « Charte du réseau 2017-V1.1»
- Slides de la réunion avec chiffres clefs
- Point budget au 20 juin 2017
- Document de travail sur l'évolution des organes de gouvernance

## Ordre du jour

# Agenda

- 10h-10h10: Tour de table
- 10h10– 10h30: L'état du réseau
  - Chiffres clefs / Nos prochains défis
- 10h30– 12h30: Refonte de de la gouvernance
  - Proposition pour une nouvelle organisation
  - Tour de table - échanges, questions, amélioration
- 13h45– 14h30: Votations
  - Constitution d'un organe fédéral et des organes régionaux
  - Constitution des groupes de travail et définition des livrables
- 14h30– 16h: Points divers
  - Position vis-à-vis de plateforme DataTourisme



### L'état du réseau / nos prochains défis

Cf. les slides présentés lors de la réunion

Document « point budget au 20 juin 2017 » diffusé lors de la réunion mais non commenté en réunion

## Nouvelle organisation – relevé de décisions

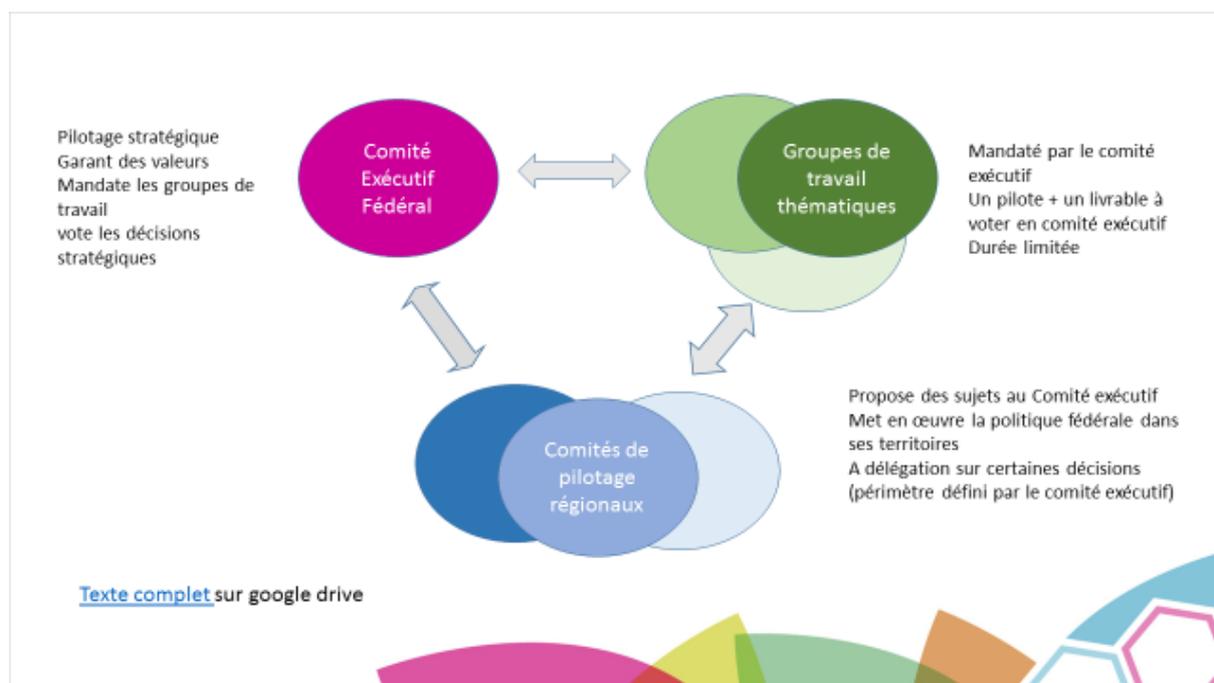
Le rôle et la composition du Comité Exécutif Apidae Tourisme défini dans l'article VII.1 de la charte évolue : il est remplacé par 3 niveaux d'instances

- Un Comité Exécutif à recomposer
- Chaque région se dote d'un comité de pilotage régional à créer
- Des groupes de travail thématiques interterritoriaux à désigner

La mise en place de ces 3 instances est fixée aux dates suivantes

- Groupes de travail : dès à présent (liste des groupes ci-après)
- Comités de Pilotage Régionaux : au 15 octobre 2017 au plus tard
- Comité Exécutif dans sa nouvelle forme : le 28 octobre 2017 date de la première réunion de l'instance (à confirmer)

**Ces décisions ont été prises à l'unanimité des personnes présentes** (cf. liste des présents) par 13 voix et 12 votants (Savoie Mont Blanc dispose de 2 voix)



## Texte voté : nouveau Comité Exécutif

### **Rôle du comité exécutif :**

Le Comité Exécutif reste l'organe de décision en charge du pilotage stratégique du réseau Apidae. Il est également le garant des valeurs du réseau et de la cohérence globale de l'organisation et du fonctionnement dans tous les territoires.

Il se réunit 3 à 4 fois par an et vote les propositions soumises par les groupes de travail.

Ce comité exécutif garde le même périmètre de responsabilité que celui décrit dans la charte du réseau.

### **Constitution du Comité Exécutif (années 2017 -2018 - 2019):**

11 personnes avec la répartition suivante.

- 3 personnes issues du Comité de Pilotage Régional de la Région Auvergne Rhône-Alpes dont le pilote de niveau régional
- 3 personnes issues du Comité de Pilotage Régional de la Région Provence Alpes Côte d'Azur dont le pilote de niveau régional
- 3 personnes issues du Comité de Pilotage Régional de la Région Ile de France dont le pilote de niveau régional
- 1 personne issue de Tarn Tourisme (en l'absence de la Région Occitanie)
- Le gestionnaire du réseau
- Si de nouveaux entrants régionaux rejoignent le réseau avant 2020, ils auront 1 siège consultatif (1 par région concerné)

### **Méthode pour la désignation des membres siégeant au Comité Exécutif et fréquence de renouvellement**

Les membres du Comité Exécutif (hors pilotes régionaux) sont **élus** pour 3 ans, parmi les membres siégeant dans les Comités de pilotage Régionaux.

Mis à part le Tarn, chaque région proposera au minimum 1 membre issu du collège des " contributeurs territoriaux locaux" (cf. article sur la composition des Comité de pilotage régionaux)

### **Date d'entrée en fonction**

Le Comité Exécutif sera officiellement opérationnel lors de la première réunion fondatrice le 28 octobre 2017 (date à confirmer)

En 2019 et en cas de nouveaux entrants, le comité exécutif devra proposer une nouvelle gouvernance à mettre en œuvre à partir de 2020

### **Texte voté : Constitution des Comités de Pilotage Régionaux**

#### **Rôle des Comité de Pilotage Régionaux :**

Les Comités de Pilotage Régionaux sont les organes de décisions opérationnelles du réseau Apidae au niveau des régions. Ils sont les principaux créateurs de lien avec le niveau national.

Chaque région a en outre la possibilité d'animer son réseau comme il l'entend sur certains sujets à définir avec le Comité Exécutif, comme par exemple :

- Politique de développement de briques technologiques complémentaires - les briques développées doivent l'être en open source pour que tous les membres puissent en profiter (dépôt sur la forge Apidae)
- Politique de formation des utilisateurs - les formations à l'usage de la plateforme Apidae devront être effectuées par des formateurs "certifiés" Apidae
- 

#### **Constitution des comités de pilotage régionaux**

Ceux-ci sont composés de 15 personnes maximum et issues des 3 collèges ci-dessous (au minimum 1 personne par Collège)

- Collège des **contributeurs territoriaux locaux** (classiquement nommés les OT et Com-Com)
- Collège des **organismes leader** (classiquement nommés les CDT/CRT)
- Collège des **partenaires institutionnels et réseaux complémentaires**
- L'organisme régional en charge du pilotage du réseau est désigné comme pilote du comité de pilotage

Chaque région définit la répartition des droits de vote par collège en veillant à un équilibre dans la représentativité de chaque collège.  
Chaque région doit rendre compte au comité exécutif de la bonne représentativité des territoires au sein de son comité de pilotage

### ***Date d'entrée en fonction et fréquence de renouvellement***

Les Comités de pilotage régionaux seront constitués pour le 15 octobre 2017 au plus tard afin d'être en mesure de nommer les membres qui siègeront au Comité exécutif dont la première session se déroule fin octobre (date à confirmer)  
Ses membres seront ensuite renouvelés par période de 3 ans

### ***Période de transition et planning 2017***

Les membres du comité exécutif actuel, issus de chaque région, sont en charge de la mise en place de ces comités de pilotage régionaux

- CRT Auvergne Rhône-Alpes pour son territoire (incluant les membres suisses)
- Région Paca pour son territoire
- CRT Ile de France pour son territoire

Chaque territoire doit faire parvenir au CRT Auvergne-Rhône-Alpes, gestionnaire du réseau Apidae, et avant le 25 Octobre 2017

- La liste des personnes et structures siégeant au sein de son comité de pilotage régional
- La liste des personnes élues pour siéger au Comité Exécutif

### **Texte voté : Constitution des groupes de travail interrégionaux**

#### ***Rôle des groupes de travail interterritoriaux***

Ces groupes ont pour rôle de préparer les décisions à prendre au niveau du Comité Exécutif. Ils se voient donc confier une mission ou un sujet de réflexion, qui réclame un livrable, avec une ou plusieurs décisions qui devront être votées en Comité Exécutif puis mises en œuvre dans le réseau.

#### ***Méthode pour la désignation des sujets et des membres des groupes de travail***

Les groupes de travail sont constitués en fonction des sujets proposés par le Comité Exécutif ou par tout autre membre du réseau et jugés par le Comité Exécutif comme stratégiques et transversaux pour tout le réseau.

Le Comité Exécutif nomme le leader du groupe et définit les objectifs à atteindre ainsi que les livrables et les types de profils qui doivent être associés. N'importe quel membre du réseau peut être nommé leader d'un groupe de travail thématique.

Chaque leader doit accepter officiellement la mission puis constituer son équipe, en fonction des objectifs à atteindre.

Les sujets à traiter étant, par nature, interterritoriaux, il est important que chaque groupe ait collectivement, une connaissance la plus large possible des enjeux et des problématiques de l'ensemble des territoires membres du réseau.

#### ***Groupes de travail 2017***

Les 3 premiers groupes de travail mis en place par le Comité Exécutif du 11 juillet 2017 sont :

- Refonte de la stratégie de diffusion : groupe piloté par Thomas Fournier (CRT Ile de France)
- Refonte des niveaux de contribution 2018 - groupe piloté par Karine Feige (CRT Auvergne-Rhône-Alpes en tant que coordinateur général du réseau)

- Nouveau dispositif pour faciliter la communication dans le réseau sur toutes les activités : groupe piloté par Gil Pons (Région Paca)

Le livrable de ces 3 groupes est à voter lors du premier comité Exécutif fin octobre.

### **Point Divers : position du réseau vis-à-vis du projet DataTourisme**

Un mail été envoyé, à l'ensemble des départements membre du réseau Apidae, par Tourisme et Territoire et évoquant le sujet faisant part de l'absence de passerelle opérationnelle entre les 2 plateformes.

Pour mémoire, le Comité Exécutif qui s'est tenu en février avait pris la décision d'attendre d'avoir une meilleure vision de l'évolution du projet DataTourisme et de son modèle économique avant de lancer le développement de la passerelle dont le coût n'est pas anodin pour nous. (Cf . Compte rendu du Comité Exécutif de février 2017)

**Décision** : Drôme Tourisme est chargé par le Comité Exécutif Apidae de faire une interrogation auprès des 21 départements membres du réseau afin de recueillir la position et la volonté de chacun d'alimenter ou non la passerelle DataTourisme.

En fonction des réponses obtenues, le Comité Exécutif (ou son gestionnaire si cela rentre dans son périmètre de responsabilité) aura à décider du développement de la passerelle et de son financement mais aussi du processus d'alimentation à mettre en place (est ce que les données sont envoyées par le réseau ou est-ce que cela reste un choix qui est fait individuellement et par chaque membre)

Ce sujet est à traiter en cohérence avec le groupe de travail « Diffusion » créé ce jour.